Fiche Pratique : Aide exceptionnelle Précarité COVID

Depuis la crise sanitaire, vous avez des difficultés financières ? Vous avez subi une perte de revenu ou perdu votre emploi ?

Vous n'arrivez plus à payer votre loyer et/ou vos factures d'énergie?

Vous pouvez bénéficier d'une aide exceptionnelle de 850 €*!

Renseignez-vous:

- > Appelez le numéro vert gratuit 0 800 71 10 01
- ou RDV sur le site https://www.haut-rhin.fr/content/covid-19infos-et-aides pour faire directement votre demande d'aide

^{*}Ces aides s'adressent - sous réserve de critères de revenus - aux ménages ayant subi une baisse de ressources d'au moins 20 % au moment de l'impayé par rapport à leur situation en février 2020 et suite à une perte d'activité imputable à la crise sanitaire.